

# ISPV. C'est quoi ? Pour qui ?

Devenir Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire. Pourquoi ? Comment ?

## Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire

Un corps interministériel & de nombreuses missions.

Ils exercent des fonctions d'**encadrement supérieur**, de **direction**, de **contrôle** et d'**expertise**, y compris dans les organismes internationaux.

Ils participent, sous l'autorité des ministres compétents, à la **conception**, à l'**élaboration** et à la **mise en œuvre des politiques publiques relatives à la santé publique vétérinaire**, à la **gestion** et la **préservation des milieux naturels et de la faune**, à l'**alimentation** et l'**agroindustrie** et au **développement économique des territoires**, ainsi qu'aux **politiques publiques relatives à la recherche**, à l'**enseignement**, à la **formation** et au **développement dans ces mêmes domaines** (décret statutaire du 22/02/2002 relatif au corps des ISPV).

## Un concours en 3 étapes

Etudiant vétérinaire, tu pourras passer le concours élève en cours de 4<sup>e</sup> année.

Après t'être inscrit sur <http://www.concours.agriculture.gouv.fr> en février, tu seras amené à passer un concours en 3 étapes. Pour le calendrier des épreuves et les détails pratiques, il faudra se référer à la note de service publiée chaque année sur ce site.

1

### ÉPREUVES ÉCRITES

Une note de synthèse et un mémoire

≈ Fin avril

2

### DOSSIER DE CANDIDATURE

CV et lettres de motivation

3

### ÉPREUVES ORALES

Un oral de motivation et de connaissances et un oral d'anglais

≈ Juin

## Les épreuves écrites

Elles ont lieu dans des centres d'examen répartis partout en France

**La note de synthèse** (3 heures) consiste à simuler une **note d'information** au préfet en utilisant un corpus d'environ 50 pages de documents sur le sujet proposé. Cette note est à destination d'une personne non scientifique : il faut donc faire un travail de vulgarisation scientifique en **bannissant les termes trop techniques**.

Pour les préparatoires, cette épreuve ressemble beaucoup à l'épreuve de biologie d'analyse de document.



**L'école Nationale des Services Vétérinaires**

Située sur le campus de VetAgroSup à Marcy l'Étoile (69)



**Science Po Lyon**

Pour apprendre l'analyse des politiques publiques, en 2<sup>e</sup> année...

**UNE FORMATION, DEUX DIPLÔMES POSSIBLES**

**Efficacité**  
**Respect**  
**Intérêt général**  
**Mobilisation**  
**Intégrité**  
**Sens du devoir**  
**Indépendance**  
**LES VALEURS DU FONCTIONNAIRE**

La synthèse doit être ordonnée. Un plan apparent est conseillé, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. La note doit pouvoir être lue rapidement : il faut pouvoir comprendre les points clés en ne lisant que les titres. *Par exemple* : « *objectifs et enjeux du plan Ecophyto* »

**Le sujet de mémoire** (4 heures) est une **rédaction synthétique** claire et concise, sans document, sur une problématique donnée. L'objectif n'est pas d'aller dans le détail mais au contraire de prendre le sujet dans son ensemble, sans se limiter aux aspects scientifiques. C'est la capacité à prendre en compte une problématique complexe en essayant de ne rien oublier qui est évaluée. *Par exemple* : « *Le médicament vétérinaire, un enjeu de santé publique* »

Pour les préparatoires, cette épreuve ressemble beaucoup à l'épreuve de synthèse de biologie.



Nouveau logo du corps des ISPV (2018)

Sur les deux épreuves, il y a souvent un sujet de sécurité sanitaire des aliments et un sujet de santé animale. Mais attention ! Parfois, ces deux domaines peuvent se recouper !

Ces épreuves évaluent l'esprit de synthèse. Pensez à bien aérer la présentation et à bien respecter les consignes données.

## Le dossier de candidature

Il doit être envoyé quelques jours après les résultats des écrits. Un modèle est à télécharger sur le site du concours et il est divisé en quatre parties.

**Le CV** est classique et permet de répertorier toutes les expériences professionnelles. Il doit être synthétique mais exhaustif.

**La présentation du parcours** : c'est la grosse partie du dossier. Elle doit être rédigée en 6 pages maximum. Il s'agit de développer les différentes expériences (*professionnelles, associatives,...*) et de **montrer le cheminement de pensée ayant conduit à la candidature**. Il est important de mettre en avant les compétences recherchées par le jury : *ouverture d'esprit, intérêt pour la fonction publique, capacité à travailler en groupe, leadership...*

**Les publications** : cette partie répertorie les articles ou travaux que le candidat a pu publier (*dans la presse professionnelle, scientifique ...*). Pour les élèves, il est possible de ne pas en avoir : ça n'est pas grave, il suffit de ne pas remplir cette partie du dossier. Si vous avez une thèse en cours, vous pouvez éventuellement le notifier.

**La lettre de motivation** est plus classique : elle doit résumer en 2 pages maximum la motivation du candidat.

Mieux vaut commencer la rédaction du dossier avant les résultats des écrits pour pouvoir y revenir plusieurs fois.

N'hésitez pas à vous faire relire par autrui ! Ce dossier est à imprimer en plusieurs exemplaires et à envoyer par voie postale.

## Les épreuves orales

Elles ont lieu en juin, dans les bureaux du ministère de l'agriculture et de la DGAL (*rue de Vaugirard, Paris*), devant un jury de 6 personnes.

**L'oral de motivation** a lieu en deux temps, sans préparation. Il commence par **10 min de présentation du candidat et de son parcours**. Cela permet de synthétiser et de reprendre les points importants du dossier de présentation. Cette présentation se fait **sans interruption et sans support**.

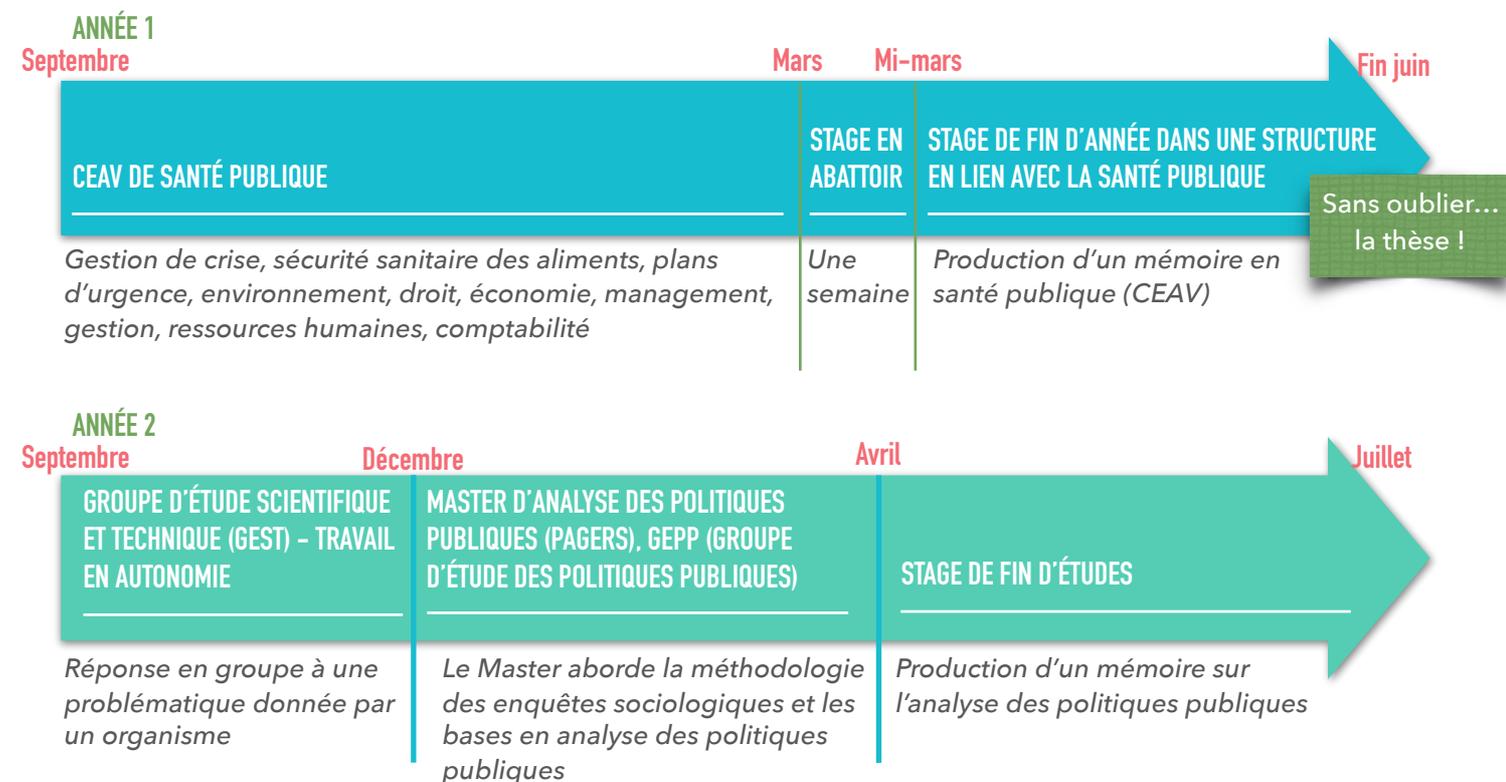
Une **phase d'entretien avec le jury de 30 minutes suit la présentation**. Elle comporte des questions de motivation, de compétences techniques (notamment des mises en situation) et de connaissance de l'environnement de l'administration. *Par exemple* : « *Un vétérinaire appelle pour une vache qui bave un vendredi soir, que faites-vous ? ; Quelles sont les qualités d'un bon manager ? ; quelle est la différence entre une loi et un décret ?* »

Il est important de bien travailler la partie « exposé » au préalable. Le discours ne doit pas nécessairement être appris par cœur mais il faut savoir quoi dire et respecter les 10 minutes de temps de parole.

**L'oral d'anglais** vise à présenter un court exposé sur un sujet de santé publique et à échanger avec le jury. Une phase de **préparation** permet de préparer le sujet. Cette épreuve s'apparente à un oral classique de concours.

## Une formation en deux temps à l'ENSV

Une formation rémunérée\* en deux années faisant intervenir trois établissements d'enseignement (cf. page 1).



\* 1800 € brut au premier échelon soit environ 1350 € net pendant les deux années d'école. 2600 € brut au bout de 5 ans et 3300 € brut au bout de 8 ans (hors primes).

## Et après ?! ... Quelques missions de l'ISPV

L'ISPV doit mettre à profit ses compétences techniques et scientifiques pour répondre à des problématiques de société. Mais concrètement, ça donne quoi ?

### Cheffe de service en santé animale en DDPP\*

Elle applique les politiques en matière de santé animale sur son **département**. Elle manage l'équipe des techniciens chargés des inspections sur les élevages en matière de santé, suivi sanitaire, bien-être animal, pharmacie vétérinaire... Elle est responsable de la gestion de crise (Influenza aviaire, Peste porcine africaine...) et organise des exercices pour maintenir un niveau de vigilance des équipes.

\* Direction Départementale de la Protection des Populations



Concept One Health - Source : University of Alaska Fairbanks

### Inspecteur officiel en abattoir

Il encadre l'inspection permanente dans l'abattoir dans lequel il travaille. Il contrôle l'état de santé des animaux qui arrivent, le respect du bien-être animal par les opérateurs et l'efficacité des mesures de contrôle d'hygiène des carcasses. C'est lui qui prend la décision des saisies de carcasses et garantit la salubrité alimentaire. Il gère l'équipe des techniciens et les relations entre les services vétérinaires et les équipes de l'abattoir.

## Chargée de mission au ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Elle doit faire avancer une problématique donnée en réunissant tous les acteurs concernés pour aboutir à l'harmonisation de pratiques, voire à l'adoption d'un texte réglementaire. Voici quelques exemples de problématiques : limiter l'utilisation d'antibiotiques, promouvoir le bien-être des animaux, faciliter les relations entre éleveurs et grandes surfaces...

## Représentant de la France à Bruxelles

Son rôle est de **promouvoir la position de la France dans le choix des politiques européennes**. Il négocie avec les différents pays sur les politiques européennes en matière de santé publique et défend la vision et les intérêts de la France.

**Mobilité - un ISPV est amené à changer de poste régulièrement : pas le temps de s'ennuyer !**

**Il est même possible pour un ISPV de se mettre quelques années en disponibilité pour aller travailler dans le privé sans perdre son poste.**

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Est-ce que je peux cumuler la pratique vétérinaire et le statut d'ISPV ?**

Non, ça n'est pas possible. L'ISPV étant fonctionnaire, il ne peut pas cumuler deux activités. Par ailleurs, il y aurait conflit d'intérêt à cumuler une activité clinique et une activité d'inspection.

### **Puis-je faire retour arrière et quitter mon poste d'ISPV ?**

C'est possible si tu en as vraiment envie. En revanche, en entrant à l'ENSV, tu t'engages à travailler 10 ans pour l'État (donc 8 à la sortie de l'école). Si tu décides d'arrêter pendant ces années, il te faudra rembourser ce que tu auras perçu pendant les années de formation.

### **Si je passe le concours, je serai quand même vétérinaire ?**

Oui, absolument ! Tu seras considéré comme étant étudiant en 5e année de ton école vétérinaire d'origine et tu auras bel et bien le titre de Docteur Vétérinaire (après avoir passé ta thèse...!).

### **Est-ce que je dois passer une thèse ?**

C'est encore un oui. Tu pourras continuer ta thèse si tu as déjà un sujet. Sinon, tu pourras réaliser une thèse dans le domaine de la santé publique vétérinaire qui correspondra à ton sujet de stage de première année (cf. frise page 3).